

LEGENDE

Systèmes de référencement géographique

Coordonnées rattachées au système RGF 93 - Projection CC47
Nivellement rattaché au système IGN69 (NGF)

Caractéristiques du lot - Réseaux et Servitudes

Lots & Ilots

- VVS 10 Numéro de lot individuel
- VVSG 10 Numéro lot garage
- VVSP 10 Numéro lot parking
- LOGTS 1 Numéro lot collectif
- Limite de lot
- Limite de parcelle cadastrale
- 302 Numéro cadastral
- 26.42 Cotation périmétrique du lot
- 53.62 Altitude Borne
- ⊙ Borne
- ✕ Clou d'arpentage
- ✕ Trace stylo-peinture

Réseaux

- ⊗ Tabouret de branchement Eaux Usées
- ⊗ Tabouret de branchement Eaux Pluviales
- T: 56.12 / 56.12 Cote tampon EU / EP
- R: 54.80 / 54.80 Cote radier EU / EP
- P: 1.32 / 1.32 Profondeur EU / EP
- E Coffret AEP
- T Coffret Télécom
- BT Coffret Electricité
- G Coffret Gaz

Servitudes

- ▨ Servitude de tréfonds pour réseaux
- ☀ Mât ou borne d'éclairage
- ☑ Coffret éclairage public
- ☑ Coffret électricité
- Servitude d'écoulement des eaux pluviales (avec sens des écoulements). Entretien obligatoire pour garantir le passage des eaux
- ||| Traversée piétonne non close obligatoire
- ⊗ Tabouret de branchement Eaux Pluviales

Rappel des règles du PLU

Contraintes de constructibilité

- ▲▲▲ Contrainte d'alignement de façade avec possibilité de retrait de + ou - 2m de la façade de RDC
- Obligation de mitoyenneté de rez-de-chaussée à respecter à 80% minimum
- Limite d'implantation du rez-de-chaussée
- ▼ étage Limite d'implantation d'étage
- ↔ 1.2 Longueur minimum s'appliquant à la contrainte
- ▨ Zone Non-Aedificandi

Accès et stationnement

- Accès interdit aux véhicules
- ||| Traversée piétonne non close obligatoire
- ▶ Emplacement obligatoire pour stationnement
- ☑ Emplacement obligatoire pour stationnement pouvant être couvert
- ☑ Cellier accolé ou indépendant du stationnement

Prescription d'implantation et de composition

Paysage à réaliser par l'acquéreur (cf. prescriptions détaillées)

- ▨ Zone de plantation d'arbres tiges à raison de 1 arbre par tranche de 25 mètres carrés réalisée par l'opérateur et contrainte par le Cahier des charges de Conception Non aedificandi
- Lisière sur rue, sur domaine privé réalisée par l'acquéreur et contrainte par le Cahier des Charges de Conception
- Lisière entre voisins sur domaine privé réalisée par l'acquéreur et contrainte par le Cahier des Charges de Conception
- ~ Possibilité de complément de filtre sur la clôture
- ▨ Zone de paysage spécifique décrite dans la note paysagère, à respecter obligatoirement Non aedificandi

Type de composition paysagère réalisée par l'acquéreur

- ▨ lisière haie champêtre
- ▨ lisière clôture hydrophyle de rétention
- ▨ lisière haie fleurie
- ▨ lisière haie fine
- plantes grimpantes sur clôture
- Fascine de bois tressé
- clôture poteau bois grillage noué galva 1m40
- clôture poteau bois 1m80, ganivelle 1m40 et support vigne
- ↔ espacement de 1m intérieur entre 2 poteaux
- ▨ clôture agricole munie d'accès

Implantation du bâti, accès à la parcelle et type de toiture

- ▭ Hypothèse d'implantation du bâti
- ▶ Principe d'accès piéton/cycle à la parcelle
- Volume à toiture plate végétalisée
- Volume à toiture monopente
- Volume à toiture double pente

